



Refus augmentation position syntec

Par **outcha31**, le **07/10/2010** à **23:02**

Bonjour,

je suis actuellement salariée d'une entreprise affiliée à la convention syntec. Je suis ingénieur cadre modalité 2, mes coefficient/position sont 2.2/130.

Occupant depuis 2 ans un poste de gestion de projet et d'équipe, j'ai demandé à passer 2.3/150, dont la définition est en adéquation avec mon poste (j'ai + de 6 ans d'expérience)

Mon employeur a-t-il le droit de me refuser ce changement de coefficient?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **07/10/2010** à **23:06**

Bonjour,

L'employeur doit se conformer aux dispositions de la Convention Collective...